



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **23 février 2010, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Quinze commissaires sur dix-neuf sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez	Gilles Labrie
J. Antonio Blouin	Suzanne Langlais
Andrée Bouchard	Jean-Marc Lemieux
Monique Chrétien	Jean-Pierre Pigeon
Alban Côté	Jean-François Roy
Guy Dugal	Ghislain Smith
Jean-Yves Dupuis	Jean-François Tapp
Claire Fortin	

Les commissaires-parents, madame Sylvie Pelletier et monsieur Joël Francoeur sont présents.

Les commissaires, mesdames Jocelyne Côté et Monique Coulombe ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame France Gagnon	directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010
 - 4.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010
5. Période de questions (5 minutes)
6. Enjeux politiques :

- 6.1 Salle de spectacles de Gaspé
- 6.2 Guide de maintien des écoles de village
- 6.3 Centre Exploramer – motion d’appui
- 6.4 Parc national Forillon – nomination d’un représentant
- 7. Sujet relatif aux Services éducatifs :
 - 7.1 Calendrier scolaire 2010-2011
- 8. Sujets relatifs au Service des ressources humaines :
 - 8.1 Liste des champs et disciplines et listes des spécialités et sous-spécialités pour l’année scolaire 2010-2011
 - 8.2 Politique de reconnaissance et de valorisation - adoption
 - 8.3 Personnel de soutien :
 - 8.3.1 Ajout d’un poste d’agent de bureau classe 1
 - 8.4 Personnel enseignant :
 - 8.4.1 Décision de la direction des ressources humaines
- 9. Sujet relatif au Service des ressources matérielles, financières, de l’informatique et du transport scolaire :
 - 9.1 Qualification de professionnels (architectes)
- 10. Sujets d’informations :
 - 10.1 Service des ressources matérielles, financières, de l’informatique et du transport scolaire :
 - 10.1.1 Révision budgétaire 2009-2010
 - 10.1.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2011
- 11. Informations :
 - 11.1 Rapport de la présidence
 - 11.2 Rapport de la direction générale
 - 11.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
 - 11.4 Rapport des commissaires-parents
 - 11.5 Informations des établissements
 - 11.6 Reddition de comptes des administrateurs
 - 11.7 Reddition de comptes du Comité exécutif
 - 11.8 Reddition de comptes du Comité des ressources humaines
- 12. Période de questions du public (10 minutes)
- 13. Autres affaires
 - 13.1 Services d’orthophonie
- 14. Correspondance et dépôt de documents
- 15. Questions et commentaires des commissaires
- 16. Levée de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1002-088 que l’ordre du jour soit adopté tel que modifié.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1002-089 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2010 soit adopté tel que rédigé.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2010

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un droit de parole est accordé en raison de la présence de madame Mariette Minville de Rivière-au-Renard.

Madame Minville fait la lecture d'une lettre auprès du Conseil des commissaires concernant les services complémentaires.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 SALLE DE SPECTACLES DE GASPÉ

VU la résolution CC-0702-087 autorisant la Ville de Gaspé à réaliser la faisabilité de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en salle de spectacles professionnelle;

VU les conclusions favorables de l'étude;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Gaspé d'être désignée «Mandataire auprès des bailleurs de fonds»;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal, et résolu,

CC-1002-090 de désigner la Ville de Gaspé comme «Mandataire auprès des bailleurs de fonds» en ce qui concerne le projet de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en une salle de spectacles professionnelle.

VU la résolution CC-0702-087 autorisant la Ville de Gaspé à réaliser la faisabilité de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en salle de spectacles professionnelle;

VU les conclusions favorables de l'étude;

CONSIDÉRANT l'importance, à ce moment-ci, de procéder à une étude complémentaire pour déterminer les coûts d'opération et d'entretien annuels de ce nouvel équipement une fois en fonction;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

CC-1002-091 d'accepter d'assumer conjointement avec la Ville de Gaspé les coûts de réalisation d'une telle étude évaluée à 25 000 \$ dans une proportion de 40 % jusqu'à concurrence de 10 000 \$, plus les taxes applicables, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

Le vote est demandé par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, sur la deuxième proposition :

13 pour
2 contre

La proposition est adoptée à la majorité.

Afin d'éviter un possible conflit d'intérêt, le commissaire, monsieur Ghislain Smith, retire son vote de la présente proposition.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1002-092 de rescinder les résolutions CC-1002-090 et CC-1002-091.

VU la résolution CC-0702-087 autorisant la Ville de Gaspé à réaliser la faisabilité de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en salle de spectacles professionnelle;

VU les conclusions favorables de l'étude;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Gaspé d'être désignée «Mandataire auprès des bailleurs de fonds»;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal, et résolu,

CC-1002-093 de désigner la Ville de Gaspé comme «Mandataire auprès des bailleurs de fonds» en ce qui concerne le projet de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en une salle de spectacles professionnelle.

VU la résolution CC-0702-087 autorisant la Ville de Gaspé à réaliser la faisabilité de convertir l'auditorium de l'école C.-E.-Pouliot en salle de spectacles professionnelle;

VU les conclusions favorables de l'étude;

CONSIDÉRANT l'importance, à ce moment-ci, de procéder à une étude complémentaire pour déterminer les coûts d'opération et d'entretien annuels de ce nouvel équipement une fois en fonction;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

CC-1002-094 d'accepter d'assumer conjointement avec la Ville de Gaspé les coûts de réalisation d'une telle étude évaluée à 25 000 \$ dans une proportion de 40 % jusqu'à concurrence de 10 000 \$, plus les taxes applicables, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

Le vote est demandé par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, sur la deuxième proposition

12 pour
2 contre

La proposition est adoptée à la majorité.

6.2 GUIDE MAINTIEN DES ÉCOLES DE VILLAGE

VU l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les travaux menés par le comité de travail;

CONSIDÉRANT la satisfaction des commissaires quant à l'outil d'information produit;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1002-095 d'adopter le « Guide de maintien des écoles de village » (Doc. : SG-0910-008, daté du 10 février 2010, version 1) et de voir à sa diffusion.

6.3 CENTRE EXPLORAMER – MOTION D'APPUI

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique de la Commission scolaire des Chic-Chocs 2009-2014 mentionne à plusieurs reprises qu'il est primordial de compter sur la collaboration des partenaires du milieu pour favoriser la réussite en éducation de tous les élèves;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer coordonne le concours scientifique Explo-Mer destiné aux élèves de secondaire 1 auquel prennent part la majorité des écoles de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer offre l'atelier «Les Baleines à l'école» aux classes du primaire et du secondaire de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer accueille chaque année un grand nombre de classe pour leurs activités de fin d'année;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer a été un précurseur, un motivateur et un facilitateur dans la mise en place du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'implication d'Exploramer au sein de l'École Gabriel-Le Courtois depuis 2005;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer est une institution offrant un contenu scientifique spécialisé pour les élèves de tous niveaux;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, et résolu,

CC-1002-096 que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs appui la demande du conseil d'administration d'Exploramer afin que ce dernier puisse obtenir un financement récurant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et qu'Exploramer puisse ainsi continuer à jouer son rôle de partenaire majeur en éducation auprès des élèves de toute la Commission scolaire des Chic-Chocs. Cette résolution sera acheminée à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et copies au Premier ministre du Québec, à la vice-première ministre, responsable de la région de la Gaspésie et députée de Bonaventure, au député de Matane, au député de Gaspé au préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, à la mairie de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et à la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie.

Afin d'éviter un possible conflit d'intérêt, le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon se retire de la présente résolution et cède sa place de président d'assemblée à la vice-présidence.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1002-097 de rescinder la résolution CC-1002-096

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique de la Commission scolaire des Chic-Chocs 2009-2014 mentionne à plusieurs reprises qu'il est primordial de compter sur la collaboration des partenaires du milieu pour favoriser la réussite en éducation de tous les élèves;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer coordonne le concours scientifique Explo-Mer destiné aux élèves de secondaire 1 auquel prennent part la majorité des écoles de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer offre l'atelier «Les Baleines à l'école» aux classes du primaire et du secondaire de la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer accueille chaque année un grand nombre de classe pour leurs activités de fin d'année;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer a été un précurseur, un motivateur et un facilitateur dans la mise en place du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'implication d'Exploramer au sein de l'École Gabriel-Le Courtois depuis 2005;

CONSIDÉRANT qu'Exploramer est une institution offrant un contenu scientifique spécialisé pour les élèves de tous niveaux;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, et résolu,

CC-1002-098 que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs appui la demande du conseil d'administration d'Exploramer afin que ce dernier puisse obtenir un financement récurant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et qu'Exploramer puisse ainsi continuer à jouer son rôle de partenaire majeur en éducation auprès des élèves de toute la Commission scolaire des Chic-Chocs. Cette résolution sera acheminée à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et copies au premier ministre du Québec, à la vice-première ministre, responsable de la région de la Gaspésie et députée de Bonaventure, au député de Matane, au député de Gaspé au préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, à la mairie de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et à la Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie.

6.4 PARC NATIONAL FORILLON – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

VU l'objectif 5.1 du Plan stratégique, soit « accroître le partenariat avec les organismes du milieu »;

VU la nomination désignant le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, en mars 2007 par la résolution CC-0703-106 et le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, par la

résolution CC-0711-048, de représenter la Commission scolaire des Chic-Chocs au Comité consultatif du Parc national Forillon;

CONSIDÉRANT la demande du commissaire, monsieur Jean-François Tapp, de se retirer comme représentant au comité consultatif du Parc national Forillon pour des motifs de nouvel emploi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1002-099 que la Commission scolaire des Chic-Chocs accepte la démission de du commissaire, monsieur Jean-François Tapp, au Comité consultatif du Parc national Forillon;

Le commissaire, monsieur Guy Dugal, propose la candidature de monsieur J. Antonio Blouin.

La commissaire, madame Suzanne Langlais, propose la candidature de madame Monique Chrétien.

Le commissaire, monsieur Ghislain Smith, propose la candidature de monsieur Jean-Yves Dupuis.

Le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, propose la fermeture des mises en candidature.

Le président demande aux commissaires proposés s'ils acceptent d'être mis en candidature.

Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, accepte.

La commissaire, madame Monique Chrétien, refuse.

Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, refuse.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Smith, et résolu,

CC-1002-100 que le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, soit nommé comme représentant de la Commission scolaire des Chic-Chocs au Comité consultatif du Parc national Forillon.

7. SUJET RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS

7.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011

VU l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les avis reçus du comité de parents et du Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement de l'Est du Québec (STEEQ);

CONSIDÉRANT la recommandation des directions d'école suite à l'analyse des modifications suggérées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CC-1002-101 d'adopter le calendrier scolaire 2010-2011, tel que déposé (Doc. : SE-0910-101, projet CSCC).

8. SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 LISTE DES CHAMPS ET DISCIPLINES ET LISTES DES SPÉCIALITÉS ET SOUS-SPÉCIALITÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter une liste des champs et disciplines pour le secteur préscolaire, primaire et secondaire, une liste des spécialités pour le secteur de l'éducation des adultes et une liste des sous-spécialités pour le secteur de la formation professionnelle pour l'année 2010-2011.

CONSIDÉRANT que les consultations d'usage ont été faites auprès du STEEQ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1002-102 d'adopter la liste des champs et disciplines d'enseignements et les listes de spécialités et sous-spécialités ci-dessous décrites, à savoir :

- 1) Liste des champs et disciplines au préscolaire, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2010-2011. (Doc. : DRH1011-001, daté du 14 janvier 2010, version 1).
- 2) Liste des spécialités à l'éducation des adultes pour l'année scolaire 2010-2011. (Doc. : DRH1011-003, daté du 27 janvier 2010, version 1).
- 3) Liste des spécialités et sous-spécialités en formation professionnelle pour l'année scolaire 2010-2011. (Doc.: DRH1011-002, daté du 27 janvier 2010, version 1).

8.2 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION

VU le nouveau Plan stratégique 2009-2014 de la Commission scolaire des Chic-Chocs qui précise à l'orientation 2 la nécessité de travailler au recrutement, à la rétention et à la formation continue de personnel qualifié et compétent;

VU que le Plan stratégique précise également à l'axe d'intervention du développement professionnel du personnel qu'il est important de reconnaître et de valoriser le personnel, tel que mentionné à l'article 4;

CONSIDÉRANT la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs adoptée le 27 juin 2006 par la résolution CC-0606-139 et modifiée le 27 mai 2008 par la résolution CC-0805-161;

CONSIDÉRANT que la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs avait besoin d'une mise à jour;

CONSIDÉRANT les consultations menées en lien avec ces modifications auprès du Conseil des commissaires et du Comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1002-103 d'adopter la mise à jour de la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire des Chic-Chocs, document n° : SRH-0506-029, version 8, daté du 18 décembre 2008.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis,

CC-1002-103B d'amender la présente résolution en ajoutant au document le texte suivant : *Pour les employés ayant plus de quinze années de service, un certificat est remis par la présidence du Conseil des commissaires au moment jugé opportun, au cours de l'année suivante et une motion de félicitations est adoptée par le Conseil des commissaires.*

Le vote est demandé par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, sur l'amendement :

6 pour

9 contre

L'amendement est rejeté à la majorité.

Le vote est demandé sur la résolution principale par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis :

14 pour

1 contre

La proposition principale est adoptée à la majorité.

8.3 PERSONNEL DE SOUTIEN

8.3.1 AJOUT D'UN POSTE D'AGENT DE BUREAU CLASSE 1

VU le plan des effectifs (DOC. : SRH-0809-028) adopté par voie de résolution (CC-0904-095) lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 28 avril 2009;

CONSIDÉRANT l'entente conclue avec le syndicat;

CONSIDÉRANT l'analyse menée par le Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alban Côté, et résolu,

CC-1002-104 d'ajouter un poste d'agent de bureau classe 1 à l'école Saint-Rosaire.

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Pigeon, et résolu,

CC-1002-105 qu'un huis clos soit décrété à 21 h 05.

HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1002-106 que le huis clos soit levé à 21 h 25.

8.4 PERSONNEL ENSEIGNANT

8.4.1 DÉCISION DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT le sérieux de la situation;

CONSIDÉRANT la décision de la direction du Service des ressources humaines de consacrer du temps pour l'analyse de la situation;

CONSIDÉRANT le temps nécessaire à la Sûreté du Québec pour mener son enquête;

CONSIDÉRANT qu'il était essentiel d'agir de façon préventive et avec diligence dans cette situation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alban Côté, et résolu,

CC-1002-107 d'entériner la décision de la direction du Service des ressources humaines, prise le 11 février 2010 dernier, de relever de ses fonctions avec traitement le membre du personnel concerné (matricule 812010809), et ce, pour la durée de l'enquête.

9. SUJET RELATIF AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1 QUALIFICATION DE PROFESSIONNELS (ARCHITECTES)

VU la Loi sur les contrats des organismes publics permettant de qualifier des firmes de professionnels;

VU l'appel d'offres paru dans la Section régionale Gaspésie, édition du 25 novembre 2009;

CONSIDÉRANT les offres de services reçues et analysées;

CONSIDÉRANT les conclusions du comité de sélection à l'effet qu'une seule des deux firmes se soit qualifiée;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal, et résolu,

CC-1002-108 de retenir les services de la firme Vachon et Roy Architectes, pour tous les projets de la Mesure 50690 «Maintien des bâtiments» et de la Mesure 50710 «Résorption du déficit d'entretien» des années 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, ainsi que pour la réalisation du «Plan

d'action» de la Mesure 30850 «Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées», et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

10. SUJETS D'INFORMATIONS

10.1 SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1.1 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2009-2010

Exceptionnellement cette année, en raison des obligations que nous avons eues à rencontrer en lien avec la mise en place des PCGR, nous aurons deux révisions budgétaires. Celle-ci est la première, la seconde se fera dans le cadre du budget, comme à l'habitude.

Les résultats de notre analyse vous sont présentés dans le document ci-joint (SRMF0910-022, daté du 12 février 2010, version 1).

10.1.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2010-2013

Conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, chaque année, la Commission scolaire établit le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, et leur délivre un acte d'établissement.

Le document ci-joint (*SRMF0910-019 daté du 26 janvier 2010, version 1*) est le projet sur lequel la Commission scolaire fait sa consultation conformément aux articles 193 et 211 de la Loi. Pour une meilleure compréhension, nous avons surligné les modifications par rapport à la version précédente. Il n'y a aucun changement prévu à la vocation des immeubles, il s'agit simplement d'une mise à jour de la projection de la clientèle.

Après consultation et modification, s'il y a lieu, une nouvelle version du document sera soumise au Conseil des commissaires pour adoption prévue à la séance du mois de mars 2010.

11. INFORMATIONS

11.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 27 janvier 2010 au 23 février 2010.

11.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 27 janvier 2010 au 23 février 2010.

11.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION

- ◆ Rencontre du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame:
 - Monsieur Alban Côté
- ◆ Rencontre du conseil d'établissement de l'école St-Rosaire:
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
- ◆ Pièce de théâtre par les élèves de 6^{ième} année de l'école Aux Quatre-Vents:
 - Monsieur J. Antonio Blouin
- ◆ Rencontres du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
- ◆ Finale locale de Secondaire en spectacles à l'école C.-E.-Pouliot :
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
 - Madame Monique Chrétien
 - Madame Andrée Bouchard
 - Monsieur Jean-François Tapp
- ◆ Finale locale de Secondaire en spectacles à l'école Antoine-Roy :
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
 - Madame Monique Chrétien
 - Monsieur J. Antonio Blouin
 - Monsieur Jean-François Tapp
- ◆ Finale locale de Secondaire en spectacles à l'école Esdras-Minville :
 - Madame Guylaine Bernatchez
- ◆ Rencontre en lien avec la Politique culturelle de la MRC Côte-de-Gaspé:
 - Monsieur Jean-Yves Dupuis
- ◆ Rencontre du Comité de vérification :
 - Madame Andrée Bouchard
- ◆ Participation au jury de sélection pour le concours d'écriture «Le Soleil»
 - Monsieur J. Antonio Blouin
- ◆ Tournée du vaccin-étudiant :
 - Monsieur Jean-François Tapp
- ◆ Lancement du projet «Brigade scolaire et animation de la cours d'école» à l'école du P'tit-Bonheur :
 - Madame Guylaine Bernatchez
- ◆ Rencontre du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle :
 - Madame Claire Fortin
- ◆ Participation au comité sur l'évaluation du milieu pour le programme «En santé» de l'école de l'Escabelle :
 - Madame Claire Fortin

- ◆ Rencontres du comité d'appréciation du rendement du directeur général :
 - Madame Claire Fortin
 - Madame Suzanne Langlais
 - Monsieur Jean-Marc Lemieux
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon

11.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Lors de sa rencontre du 9 février dernier, le comité de parents a tenu des discussions à propos des surplus budgétaires retournés au ministère, de la suppléance dans les écoles et des services aux élèves EHDAA.

Bonne participation des membres. La prochaine rencontre se tiendra le 9 mars 2010.

11.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, présente aux commissaires le 6^e rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 23 mars 2010.

11.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du « Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs », le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés, témoignent des décisions prises au cours du mois de janvier 2010. Les personnes concernées répondent aux interrogations des commissaires.

11.7 REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'article 9 du règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs de notre commission scolaire stipule que le procès-verbal du Comité exécutif répond de la reddition de comptes du dit Comité. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 9 février 2010 et l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 17 février 2010 sont déposés à titre d'information.

11.8 REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Aucune rencontre du Comité des ressources humaines n'a été tenue dernièrement.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Un droit de parole est accordé madame France Tapp, celle-ci a fait une intervention concernant les services éducatifs complémentaires. Le président du Conseil des commissaires, monsieur Jean-Pierre Pigeon, confirme à madame Tapp qu'un suivi sera assuré dans ce dossier.

13. AUTRES AFFAIRES

13.1 SERVICES D'ORTHOPHONIE

Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, demande de l'information sur les services d'orthophonie.

Le directeur général répond à la demande de monsieur Dupuis et informe tous les commissaires des services d'orthophonie offerts à la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, aimerait que la commission scolaire et le comité des ressources humaines se penche plus particulièrement sur le dossier du recrutement et de la rétention du personnel.

14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ◆ Lettre reçue de la présidente du conseil d'administration de Centraide – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour féliciter l'équipe de la Commission scolaire des Chic-Chocs pour l'obtention d'un prix Philanthrope qui vient reconnaître la générosité du personnel de la commission scolaire quant à la campagne de souscription Entraide 2009.
- ◆ Lettre adressée à monsieur Luc St-Pierre en lien avec la demande d'installation d'une lumière de circulation à l'intersection de l'entrée de l'école C.-E.-Pouliot de Gaspé et de la route 132.
- ◆ Lettre provenant de la Direction de la santé publique annonçant la nomination de monsieur Sylvain Leblanc à titre d'inspecteur local pour veiller au respect de la Loi sur le tabac.
- ◆ Lettre provenant de la CSN pour une demande de renseignements et de documents concernant tous les transporteurs scolaire.
- ◆ Réponse du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à une demande de financement pour le programme *Secrétariat* au CFP de la Haute-Gaspésie.

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- ◆ Le commissaire, monsieur Guy Dugal, demande à ce que l'on remplace le drapeau à l'école C.-E.-Pouliot.
- ◆ Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, désire que sa dissidence soit inscrite quant à l'adoption du point 8.1 au Conseil des commissaires du 26 janvier 2010 (CC-1001-080), concernant les Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles. Plus spécifiquement, monsieur Dupuis inscrit sa dissidence quant au chapitre 9, article 22 du document SEA0910-04, daté du 14 septembre 2009, version 1.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal,

CC-1002-109 que la séance soit levée à 23 h 15.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL